

# Séjour randonnées, balades, visites, Landes/Pays basque

**Du samedi 25 mai au samedi 1<sup>er</sup> juin 2024**

8 jours/7 nuits

**à partir de 575 € par personne**

*sur la base de 35 personnes*

*La Section ATC de Limoges-Brive vous propose un séjour d'une semaine dans le sud-ouest.  
Nous serons hébergés en pension complète, à la Résidence Azuréva d'Anglet (64)*

Accueil des participants à leur arrivée à la résidence : (samedi 25/5 à partir de 16 h00)  
*48, promenade des sables - 64605 ANGLET ; tél 05 59 58 04 70*



## au programme de la semaine :

### Randonnées et visites

- La Côte basque,
- Le sud des Landes (Hossegor, lacs et forêts, le marais d'Hors,
- L'arrière-pays, son relief et ses points de vue,
- Les rives de l'Adour, Bayonne et Biarritz,
- Animations prévues en soirée, par la résidence...

***Le programme détaillé des randonnées, communiqué ultérieurement, sera susceptible d'être modifié sur place,  
en fonction des circonstances locales***

**Prix 575 € pa personne en chambre double, sur la base de 35 personnes**

***Prix 595 € par personne en chambre double sur la base de 25 personnes minimum***

### Ce Prix comprend:

- l'hébergement en chambres doubles, lits faits et linge de toilette compris.
- la restauration en pension complète (¼ vin au déjeuner et ¼ vin au dîner), du dîner du samedi 25 mai au petit-déjeuner du samedi 1<sup>er</sup> juin 2024
- les randonnées et visites prévues au programme
- les animations et les activités proposées à la résidence.
- l'Assurance-Assistance et Rapatriement

### Ce Prix ne comprend pas :

- L'acheminement « Aller et Retour » des participants
- Le supplément pour chambre individuelle (+ 137 € pour la semaine)
- Le transport et les frais annexes sur les lieux de randonnées
- L'assurance facultative avec Extension COVID couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les bagages, l'assistance médicale liée aux risques COVID, soit : 3% / personne du prix total du voyage (minimum 10 €/personne), à souscrire lors de l'inscription au séjour.
- Les consommations individuelles, en dehors des repas.
- Les dépenses personnelles

*Ces prix sont calculés à la date du 15 novembre 2023 à partir des tarifs communiqués par les prestataires de services, hôtels, transports etc.). Conformément aux articles L211-12, R211-8 et R211-9 du Code du Tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances, taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ pour des séjours de plus de 6 jours ou au plus tard 7 jours avant le départ pour des séjours de 2 à 6 jours. Ces prix sont calculés sur un nombre minimum de participants. Si celui-ci n'est pas atteint, ATC Routes du monde proposera au voyageur un avenant au contrat précisant le nouveau prix par personne.*

*Nos conditions générales et particulières sont stipulées au dos du contrat de vente qui doit vous être remis à l'inscription. Celles-ci sont consultables sur le site internet de l'ATC, ainsi que sur nos catalogues.*

## INFORMATIONS PRATIQUES

**ASSURANCES :** ATC Routes du Monde recommande de souscrire l'assurance optionnelle avec garanties Covid couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les bagages, au moment de l'inscription. Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AREAS Dommages. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

**HEBERGEMENT :** Les participants souhaitant s'inscrire en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (se reporter à nos conditions particulières de ventes rubrique « Prix forfaitaire - chambre à partager »).

**NOMBRE DE PARTICIPANTS :** Vous serez rattaché à un groupe, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage soit **25 personnes**.

**PERSONNE A MOBILITE REDUITE :** Nous ne pouvons pas garantir les conditions adéquates en matière d'accessibilité (transports, visites, hébergements etc...). De façon générale, ce voyage n'est donc pas adapté aux personnes à mobilité réduite

Modalités d'Inscription AVANT le 29/12/2023 (à l'aide du bulletin de pré-réservation ci-joint)

Après de : **Serge PRE** – 15 impasse de la Couture – 87270 COUZEIX – tél : 06 19 98 94 08

Ou **Christian LEMOUCHER** - 6 allée Lamartine - 87220 FEYTIAT - tél : 06 13 80 60 70

Ou à nos permanences : (les jeudis de 17 h à 18 h) – 36 rue Suzanne Valadon - 87000 LIMOGES

Ou par courriel : [atc-limoges@orange.fr](mailto:atc-limoges@orange.fr)

Modalités de Règlement :

- **Acompte à l'inscription : 30% du montant total du voyage par personne.** Possibilité de paiement en 3 fois par Carte bancaire ou par chèque
- Solde 1 mois avant le début du séjour (sans rappel de notre part)

### CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES

Nos conditions particulières sont annexées au programme, accompagnées également du formulaire d'information standard sur les droits du voyageur à forfait.

ATC (Association Touristique des Cheminots) ROUTES DU MONDE  
9, rue du Château Landon - 75010 Paris- Tél : 01.55.26.93.70

Courriel : [boutique-atc@atc-routesdumonde.com](mailto:boutique-atc@atc-routesdumonde.com)

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM075110072 par ATOUR FRANCE (Ministère du Tourisme) et comme Association d'éducation populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministère de la jeunesse et des Sports.

SIREN : 775 678 352 - SIRET : 775 678 352 01191 - APE Siège : 5510Z - N° de TVA : FR24775678352ATC